

Le GAL 'Pays des Tiges et Chavées' a fait son chemin

Un GAL est un groupement d'action locale constitué en ASBL. Les GAL sont soutenus par l'Europe et les Régions. En Wallonie, il y a plusieurs GAL. Celui du Pays des Tiges et Chavées regroupe les communes de Gesves, Ohey et Assesse. Tiges et chavées sont des particularités du paysage condrusien caractérisé par des ondulations régulières. Les lignes de hauteur sont les tiges, les fonds des dénivellations, les chavées.

Chaque GAL, créé pour 5 ans, se définit des objectifs de développement dans des domaines les plus variés allant du social à l'environnemental en passant par le tourisme et l'agriculture. Il se trouve que dans le GAL de Gesves, Ohey, Assesse, il y a une filière équestre notamment axée sur la randonnée avec comme objectif la création de circuits et je suis actif dans cette création.

J'avais trop entendu dans le passé récent lors de randonnées équestres que mieux valait éviter la région d'Ohey riche en macadam et pauvre en chemins maillés. Il fallait que les choses changent. Donc l'objectif a été impérativement de réaliser des circuits de qualité. Par circuit de qualité on entend d'une part un circuit sécurisé donc à l'abri du trafic des axes routiers et d'autre part comportant le minimum de macadam en tout cas en dessous de 25% et idéalement en dessous de 15%.

Je me dois de dire que le GAL dispose d'une équipe enthousiaste et débordante d'initiative. Les travaux ont débuté en 2009 et sont maintenant arrivés au terme de 5 ans du GAL, le résultat est fulgurant, puisqu'actuellement on compte 27 réalisations majeures. Parmi celles-ci, il y a 12 réouvertures de chemins accaparés,

6 conventions de passage chez des particuliers qui deviendront des voies conventionnelles intégrées au réseau communal lorsque la révision de la loi de 1841 sur les chemins vicinaux sera opérante et 9 aménagements profonds d'assiette dont l'état empêchait tout cheminement. En plus de ces réalisations, 4 projets dont 3 réouvertures très stratégiques et une voie conventionnelle, sont acceptés et en cours de négociation et les possibilités d'amélioration ne sont pas encore épuisées.

Au total ce sont 210 km de circuit qui ont été réalisés. Travailler en accord avec les communes qui sont partie prenante dans les projets du GAL, expliquer aux propriétaires terriens du monde agricole et forestier la nécessité de retrouver un maillage de chemins naturels, avoir le soutien des agents DNF, autant d'éléments qui ont permis de mener les tractations sans conflit ni agressivité. Ainsi vu, le chemin remplit son rôle naturel qui est un facteur d'union.

A propos des voies conventionnelles, je peux ajouter que le randonneur apprécie la continuité des chemins et leur maillage permettant d'éviter les routes et le trafic.

Parfois un massif forestier, une prairie ou une culture s'interpose dans le cheminement et permettre un passage conventionnel, aux conditions du propriétaire, rehausse l'estime du public en faveur de la propriété privée.

Ce geste gratuit incite au respect de la nature et tout en ne lésant personne, il grandit la considération générale par une mutuelle compréhension.

L'ensemble des circuits ouverts aux cavaliers, cyclistes et piétons est repris sur une carte disponible au GAL 9, rue de la Pichelotte 5340 Gesves ; 083/670 347 et www.galo-condroz.be

Cette carte est également disponible au bureau d'HIPPO NEWS et peut être envoyée contre versement de 8 € frais d'envoi compris.

